

### *Anciens combattants*

Je voudrais, pendant un moment, vous dire ce que je crois sera la réponse du gouvernement et de beaucoup de gens. Ils diront d'abord que ces gens-là étaient tout simplement des soldats de fortune, que le gouvernement ne peut subventionner des gens qui ont participé, à titre individuel, à toutes les guerres qui ont eu lieu sur la planète depuis le début du siècle, mais uniquement ceux qui ont participé à des guerres officiellement déclarées par le gouvernement du Canada. Permettez-moi de contester très brièvement cet argument.

• (1710)

Je ne vois pas pourquoi le Parlement ne peut pas admettre après coup que le gouvernement du Canada a peut-être fait une erreur en adoptant la loi sur l'enrôlement à l'étranger. Je ne comprends pas pourquoi le Parlement se refuse à témoigner sa reconnaissance envers ses héros. Ils étaient mal vus à l'époque, mais la cause pour laquelle ils ne sont battus en Espagne est précisément celle que tant d'autres Canadiens ont reprise trois ans plus tard et pour laquelle beaucoup ont sacrifié leur vie. En fait, la dernière guerre n'a été que la prolongation de la même lutte et a continué d'opposer les mêmes forces. Les batailles que les Canadiens ont livrées, notamment contre le régime de Vichy en France, contre l'Allemagne nazie et contre l'Italie fasciste, étaient toutes inspirées par la même cause que la bataille contre l'Espagne fasciste. Donc les Canadiens qui ont choisi de s'allier aux forces de l'Espagne républicaine, en 1936, sont d'anciens combattants au même titre que ceux qui ont participé à la Seconde Guerre mondiale, en 1939.

**Des voix:** Bravo!

**M. Rae:** Pour cette raison, le gouvernement espagnol lui-même a décidé d'accorder des pensions à tous les anciens combattants de tous bords. Si le gouvernement espagnol est capable d'un tel geste et s'il est capable d'essayer de restaurer ses institutions démocratiques, reconnaissant qu'on peut rétroactivement essayer de corriger les erreurs que l'on a faites, je ne vois pas pourquoi le gouvernement canadien devrait se montrer moins généreux et moins honnête. Cette question ne concerne pas des dizaines de milliers de particuliers; ce qui est en jeu, ce ne sont pas des sommes d'argent importantes, mais un principe.

D'aucuns diront que si nous le faisons dans un cas, il faudra le faire dans tous les cas. Personnellement, je pense que c'est une question qui est laissée à la discrétion du Parlement. C'est à lui qu'il appartient de décider, que ceux de nos concitoyens qui ont combattu sur tel ou tel champ de bataille se battaient pour des principes et des idéaux, pour défendre les mêmes principes et les mêmes idéaux que ceux pour lesquels les Canadiens eux-mêmes se sont officiellement engagés quelques années plus tard. On laisse beaucoup de choses à notre discrétion en nous permettant de le faire.

Pour être bref, monsieur l'Orateur, je dirai que lorsque mon collègue le député de Regina-Ouest a tout récemment saisi le comité plénier de cette question, comme je l'ai fait moi-même et comme le chef de mon parti l'avait fait l'année dernière, il a interrogé le ministre au sujet du traitement que l'on accorde à ces 200 Canadiens qui vivent un peu partout au Canada, souvent dans des conditions très difficiles. Comme en fait foi le hansard du 9 juillet de l'année dernière à la page 2731, voici ce qu'il a répondu:

Monsieur le président, je comptais dire quelques mots à ce sujet, mais le temps file. Le député l'ignore peut-être, mais le ministre est en train d'étudier la question. Je ne puis lui donner d'autre réponse que celle-là.

Lorsque j'en ai discuté avec le ministre compétent, feu l'honorable Daniel MacDonald, il m'a dit en privé qu'il y réfléchissait et qu'il se rendait compte de la misère à laquelle un grand nombre de ces anciens combattants sont réduits. Il était conscient de la distinction anormale que l'on fait d'une part, entre les anciens combattants de la guerre civile d'Espagne qui touchent une pension parce qu'ils ont combattu ensuite dans les forces alliées, et d'autre part, ceux qui n'en touchent pas parce que, trop malades, ils ont cessé de combattre après 1939.

J'attends avec impatience la réponse du gouvernement car il s'agit d'une question de principe. Il s'agit pour nous députés, non seulement d'exprimer notre appréciation mais aussi de comprendre qu'il était considéré comme sage à cette époque d'adopter officiellement une politique d'apaisement. Au Canada, les autorités jugeaient qu'il valait mieux ne pas se mêler des guerres à l'étranger.

On constate en lisant le journal du premier ministre d'alors qu'il fut très favorablement impressionné lorsqu'il fut reçu en audience par Hitler. Il estimait que l'Allemagne vivait une merveilleuse expérience, et il ne comprenait pas tout le bruit qu'on faisait autour de l'Espagne. Un très grand nombre de Canadiens, qui ne prirent pas tous part à la guerre civile espagnole mais dont bon nombre participèrent à la Seconde Guerre mondiale et qui travaillèrent pour le gouvernement à divers titres, comprirent que la politique d'apaisement, officiellement adoptée dans ce temps-là et qui était celle de Chamberlain et de Daladier, ne pouvait que mener, comme il arriva inévitablement, à la Seconde Guerre mondiale. En effet, à moins de résister à Hitler en Espagne, comme on aurait dû lui résister quelques années auparavant en Allemagne et encore plus tôt dans les années 20, on ne pouvait empêcher les nazis de réaliser leur objectif qui était d'imposer totalement à l'Europe leur idéologie réactionnaire et inhumaine.

Bien des gens se sont trompés à propos d'Hitler, bien des gens se sont trompés à propos de la guerre d'Espagne, bien des gens ont décidé, de leur propre chef, de lutter pour une cause qu'ils jugeaient juste et de combattre dans une guerre qui n'était pas populaire. Leur propre gouvernement les a déclarés hors-la-loi. En lisant la description du retour du bataillon Mackenzie-Papineau à Toronto en 1939, on constate cependant qu'il y avait eu un revirement dans l'opinion populaire et que c'était désormais considéré comme un geste courageux que d'avoir combattu le fascisme. A cette époque, en 1939, les Canadiens reconnaissaient à ces gens beaucoup de courage et de mérite.

Je vais m'en tenir là, monsieur l'Orateur, parce que de nombreux autres députés veulent sans doute parler et que je suis impatient d'entendre ce que les ministériels ont à dire. Je pense que c'est une question sur laquelle il doit être possible de s'entendre. Je vais conclure en citant un passage d'une œuvre de George Orwell intitulée «Hommage à la Catalogne». George Orwell a été encore plus courageux que d'autres dans les coulisses. Il a décidé de défier ses pairs; en effet, on discutait beaucoup au sein de la gauche pour savoir de quel côté il convenait de se ranger dans la guerre d'Espagne. Il fut blessé et revint en Angleterre. Je crois que sa description de